



Conseil de quartier
Jésuites



Rapport annuel

2025

Agir pour ma communauté
[ville.quebec.qc.ca/conseils de quartier](http://ville.quebec.qc.ca/conseils-de-quartier)



Table des matières

Mot de la présidente	3
Introduction	5
Le conseil de quartier des Jésuites	7
Limites du quartier	8
Composition du conseil d'administration.....	10
Fonctionnement du conseil d'administration.....	11
Conseillers municipaux	12
Demande d'avis et présentation	13
Présentations.....	14
Projets citoyens à Charlesbourg.....	14
Modifications aux conditions de stationnement dans l'avenue Dumesnil et la rue de Grandpuits	14
Projets résidentiels au 600, 60 ^e Rue Est	14
Réaménagement de l'aire de planche à roulettes au Patro Charlesbourg – Concept final	14
Réalisations	15
Participations.....	16
Fête de la Ville	16
Plan climat 2026-2035 de l'Agglomération de Québec	16
Corridor VivaCité – 3 ^e Avenue Est.....	16
Dossiers liés à la mobilité et à la sécurité routière	17
Programme de soutien à la mobilisation	17
Sensibilisation de la Ville à des problématiques particulières	17
Partage de la route et sécurité routière	17
Sécurité en période de déneigement	18
Sécurité autour des écoles et du Parc de la Montagne-des-Roches	18
Subvention pour favoriser la biodiversité.....	18
Élaboration d'un nouveau plan d'action	18
Plan d'action	19
Sommaire financier	21
Annexe 1	23
Plan d'action 2022-2025	23
Annexe 2	28
États financiers au 31 décembre 2025	28

Mot de la présidente



Chers concitoyens, chères concitoyennes du quartier des Jésuites,

J'ai eu l'honneur, cette année, de me joindre au conseil de quartier des Jésuites à titre de présidente, avec dans le cœur la vision d'une communauté qui se tient et se soutient, et dont les membres travaillent à construire, tous ensemble, brique par brique, notre milieu de vie de demain.

En ce sens, le conseil de quartier est une structure privilégiée permettant un travail d'équipe essentiel entre citoyens et municipalité, se soutenant l'un et l'autre afin que les briques posées le soient avec le plus de cohérence et de justesse possible.

Je crois fermement à l'importance de notre rôle de consultation auprès des citoyens et de recommandation auprès de la ville. Je touche également aux défis liés à ce mode de coopération relativement nouveau. Chacun, citoyen comme ville, apprend graduellement à apprivoiser et à faire confiance au fait que nous travaillons en équipe, pour le bien commun.

Au-delà des divers projets sur lesquels le conseil de quartier a travaillé, au-delà des consultations et des tribunes que le conseil a rendu possible cette année, au-delà des recommandations que nous avons soumises et qui ont été, ou pas, adoptés par la ville, c'est sur cette coopération grandissante que j'aimerais attirer votre regard. Ce que nous bâtissons tous ensemble, c'est une ville unie, où chacun trouve sa place.

Rien de cela ne serait possible sans l'engagement, la volonté et la confiance des citoyens et de la ville.

Je tiens d'abord à remercier les citoyens : ceux qui viennent faire entendre ponctuellement leur voix ou s'informer des affaires du quartier, ceux fidèlement présents aux assemblés, ceux qui ont su se mobiliser pour une cause, ainsi que ceux qui se sont engagés toute l'année, bénévolement, à garder vivant cet espace de coopération citoyen-ville et qui travaillent activement au développement de notre belle communauté. Je parle ici de l'équipe des administrateurs de votre conseil de quartier des Jésuites de 2025: Michel-Marie Bellemare, Jean-Pascal Dumont, David Kayat, Geneviève Kayat, Stéphanie Poulin et Catherine Savoie. Je souligne également la contribution de Sylvain Pelletier, qui a participé en tant qu'administrateur jusqu'en décembre 2025, ainsi que celle de Rémi Bouquet, qui a assumé la vice-présidence du conseil mais nous a quitté en février 2026.

Je remercie également les citoyens qui souhaitent s'engager au conseil pour la prochaine année. C'est grâce à vous que la mission du conseil pourra perdurer.

Je remercie monsieur Ernesto Savaldor Cobos, conseiller en consultation publique à la ville de Québec, pour son soutien, sa disponibilité indéfectible et sa collaboration continue, ainsi que madame Lydia Duranteau, secrétaire de soutien, pour sa rigueur et son excellent travail.

Finalement, je remercie madame Marie-Pierre Boucher et monsieur Claude Lavoie, qui ont siégé sur le conseil de quartier à titre d'élu.e.s de l'arrondissement. Leur présence, leur ouverture, leur écoute et leur volonté d'avancer tous ensemble - citoyens, conseil, ville – dans la plus grande cohésion est une force et une richesse pour nous tous.

« Seul, nous allons plus vite ; ensemble, nous allons plus loin. »

Sabrina Fortin,
Présidente du Conseil de quartier des Jésuites

Introduction



Le présent document rend compte des principales préoccupations, activités, et réalisations du conseil d'administration (C.A.) du conseil de quartier des Jésuites durant l'année 2025. Plusieurs des éléments décrits dans ce rapport annuel sont en lien avec le plan d'action du CA. D'autres sont plutôt liés à la conjoncture et aux orientations que la Ville a adoptées. Le rapport annuel présente également en annexe le plan d'action 2023-2025 qui guide les gestes du CA.

Le conseil de quartier des Jésuites



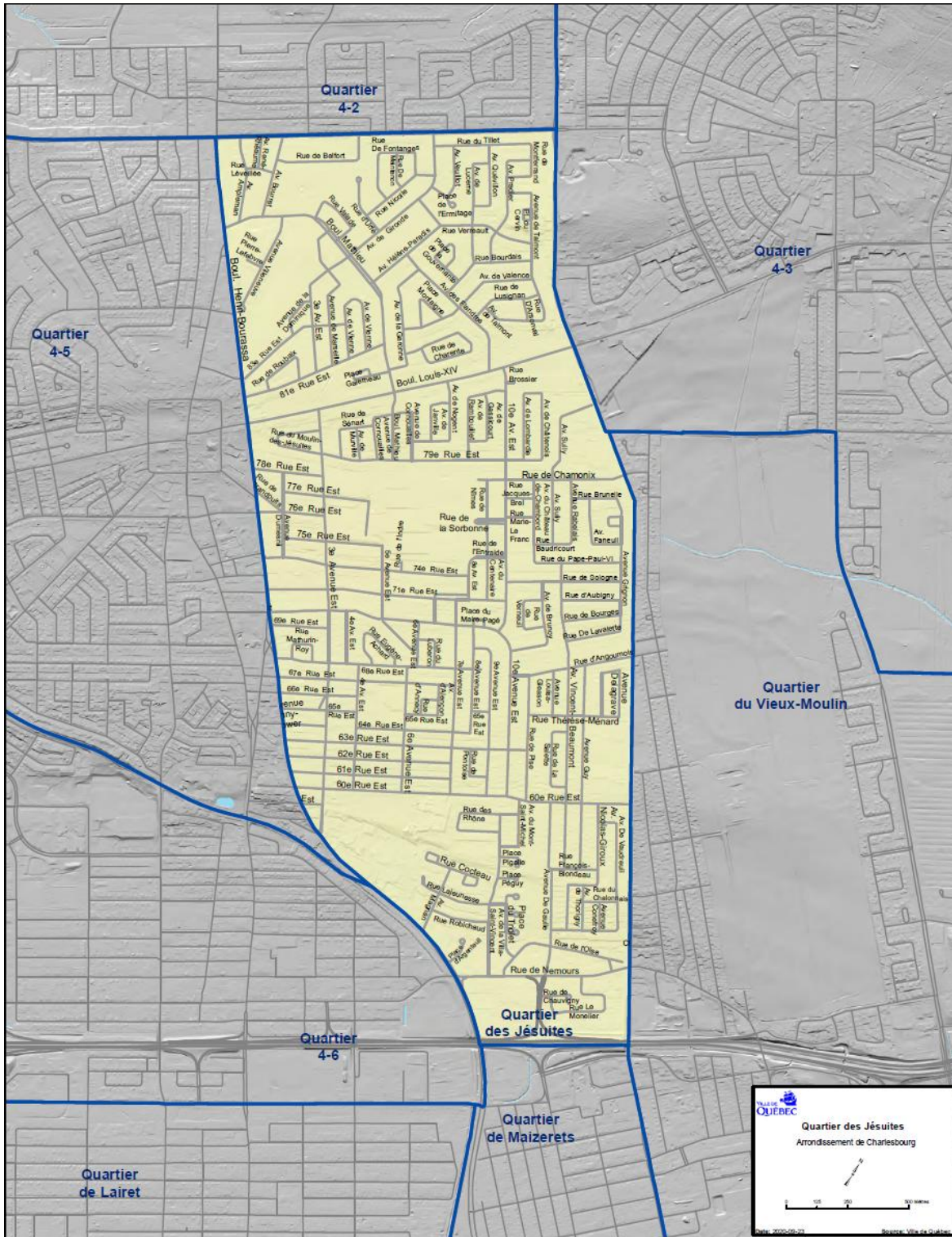
Un conseil de quartier (CQ) est une instance de consultation officielle inscrite dans la Charte de la Ville de Québec qui, conséquemment, soutient son fonctionnement. En sont membres toutes les personnes majeures résidant dans le quartier, ainsi que celles représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Pour les citoyens représentés, le CQ s'avère un moyen de faire valoir leurs opinions concernant leur milieu et leur qualité de vie. Le CQ est également appelé à jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu. Enfin, il peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier.

Limites du quartier

Le quartier des Jésuites est l'un des six quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg. Le quartier est situé à l'intérieur des limites territoriales suivantes :

- Boulevard Jean-Talon, au nord;
- Boulevard Loiret, à l'est;
- Boulevard Henri-Bourassa, à l'ouest;
- L'autoroute Felix-Leclerc, au sud.

Le quartier des Jésuites est l'un des trois quartiers de l'arrondissement de Charlesbourg qui possède un CQ. Il a été mis sur pied en 2006.



Carte du quartier des Jésuites

Composition du conseil d'administration

Au cours d'une assemblée générale annuelle, les citoyens membres du CQ sont invités à voter pour les personnes qui se présentent pour occuper les postes disponibles au C.A., lequel devra présider aux activités du CQ durant l'année. Le règlement actuel prévoit que le C.A. d'un conseil de quartier peut compter un nombre total de 11 personnes (les mandats ne viennent pas tous à échéance la même année), soit :

- Quatre hommes et quatre femmes : ces personnes sont élues pour un mandat d'une durée maximale de deux ans.
- Deux postes neutres (hommes ou femmes) : ces personnes sont aussi élues pour un mandat d'une durée maximale de deux ans.
- Une personne nommée par le C.A. pour un mandat d'un an.

L'assemblée générale annuelle a lieu en avril. Étaient disponibles pour nomination cette année, trois postes réservés aux hommes, trois postes réservés aux femmes, les deux postes neutres (homme ou femme) ainsi que le poste nommé par le C.A. Lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2025, cinq nouvelles personnes (trois hommes et deux femmes) ont été élues pour un mandat de deux ans; deux personnes (un homme et une femme) ont été élus pour un mandat d'un an. Une de ces personnes (monsieur Sylvain Pelletier) s'est retirée en cours d'exercice.

Après discussions entre les membres nouvellement élus, les fonctions du C.A. ont été réparties de la manière suivante :

- Madame Sabrina Fortin, présidente
- Monsieur Rémi Bouguet, vice-président
- Monsieur David Khayat, trésorier
- Madame Geneviève Khayat, secrétaire
- Madame Catherine Savoie, administratrice
- Monsieur Michel-Marie Bellemare, administrateur
- Madame Stéphanie Poulin, administratrice
- Monsieur Sylvain Pelletier, administrateur (démission)

Les deux conseillers municipaux dont le district électoral chevauche en partie le territoire du quartier des Jésuites participent aux réunions publiques du C.A. Ces édiles municipaux n'ont toutefois pas de droit de vote lors des délibérations du C.A. Ces personnes sont :

- Madame Marie-Pierre Boucher, district électoral de Louis-XIV
- Monsieur Claude Lavoie, district électoral de Saint-Rodrigue

Une personne-ressource, monsieur Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, est délégué par la Ville pour assurer la coordination et le soutien aux travaux du C.A. Une seconde personne-ressource, madame Lydia Duranleau, agit comme secrétaire de soutien et rédige les procès-verbaux des rencontres publiques.

Les membres du C.A. remercient sincèrement ces personnes pour la qualité de leur contribution.

Fonctionnement du conseil d'administration

Au cours de l'année 2025, le C.A. a tenu neuf assemblées publiques ordinaires, une assemblée spéciale et l'assemblée générale annuelle. Celles-ci ont habituellement lieu au bureau de l'arrondissement de Charlesbourg (160, 76^e Rue Est), généralement le deuxième lundi du mois. Par contre, cette année, la non-disponibilité de la salle du Bureau d'arrondissement, habituellement utilisée pour les rencontres du C.A., a obligé la tenue des rencontres dans d'autres endroits.

L'information concernant les rencontres (lieu, ordre du jour, procès-verbal, calendrier des rencontres) est toujours disponible sur le [site Internet de la Ville](#) (Arrondissement Charlesbourg – Conseil de quartier des Jésuites).

Lors des assemblées publiques, le C.A. répond à des consultations sur des projets de politiques ou de règlements proposés par la Ville s'il y a lieu, présente l'état d'avancement des travaux concernant, entre autres, son plan d'action, ou tout autre sujet pouvant améliorer la qualité de vie des citoyens du quartier. Il peut également adopter des résolutions ou des mémoires à déposer à la Ville. Ces documents doivent être approuvés par une majorité des membres du C.A. Les votes des membres lors des rencontres sont toujours pris à main levée.

Conseillers municipaux

La participation des conseillers municipaux aux rencontres du CQ vise à favoriser la diffusion de l'information concernant aussi bien les projets, en cours ou à venir, que les services offerts par la Ville. Les échanges auxquels ces interventions donnent lieu doivent permettre d'apporter les éclaircissements nécessaires liés aux préoccupations exprimées par les citoyens et citoyennes.

Demande d'avis et présentation



Présentations

Projets citoyens à Charlesbourg

Quatre initiatives citoyennes réalisées ont été présentées par des représentants des organismes Parents-secours Charlesbourg, Les bons voisins de Charlesbourg, Ludothèque de Charlesbourg et la Grainothèque Collective. La présentation a eu lieu dans le cadre de l'assemblée générale annuelle 2025.

Modifications aux conditions de stationnement dans l'avenue Dumesnil et la rue de Grandpuits

La Ville a présenté les modifications aux conditions de stationnement dans l'avenue Dumesnil et la rue de Grandpuits afin d'améliorer les conditions de circulation automobile dans le secteur.

Projets résidentiels au 600, 60^e Rue Est

Une consultation publique a eu lieu en lien avec 2 projets résidentiels au 600, 60^e Rue Est. Les projets visaient la construction de 3 bâtiments résidentiels totalisant environ 440 logements, dont près de 130 logements sociaux, approximativement 100 logements considérés abordables et près de 210 autres logements. Les 3 bâtiments auraient une hauteur de 7 étages dans la partie située près de la 60^e Rue Est et de 9 étages pour la partie sud.

Les projets revêtent un intérêt particulier pour la Ville puisqu'ils permettraient de contribuer à la lutte contre la crise du logement, notamment en permettant la création de logements supplémentaires dans un secteur de la ville où le taux d'inoccupation est très faible.

Réaménagement de l'aire de planche à roulettes au Patro Charlesbourg – Concept final

Le concept final du projet de réaménagement de l'aire de planche à roulettes au Patro Charlesbourg a été présenté par le personnel de la Ville. Le projet a été élaboré avec la participation active des futurs utilisateurs du site.

Réalisations



En plus de s'être prononcés sur divers projets déposés par la Ville, les membres du C.A. ont initié certaines activités et participé à d'autres. En voici une brève description.

Participations

Fête de la Ville

Chaque année, la ville de Québec célèbre son anniversaire le 3 juillet en proposant diverses activités : festivités, animations, prestations, douceurs gratuites, présence d'élués et élus dans les arrondissements. Les activités pour l'arrondissement de Charlesbourg se sont déroulées au Parc de la Commune. Cette année, un représentant du CQ était présent pour rencontrer les résidentes et résidents du quartier.

Plan climat 2026-2035 de l'Agglomération de Québec

La Ville a tenu une séance d'information et d'échanges avec les conseils de quartier afin de présenter la version préliminaire du Plan climat 2026-2035 de l'Agglomération de Québec. Les principaux objectifs du Plan sont de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, de renforcer la résilience du territoire et des communautés et de mobiliser l'ensemble de la collectivité. Une représentante du C.A. a participé à cet échange.

Corridor VivaCité – 3e Avenue Est

Une séance d'information a été tenue par la Ville concernant l'aménagement d'un corridor VivaCité (CVC) sur la 3^e Avenue Est, entre le boulevard Henri-Bourassa et la 79^e Rue, dans l'arrondissement Charlesbourg. Une représentante du C.A. était présente.

Nouvelle politique de déneigement

Une séance d'information a été tenue par la Ville concernant sa nouvelle politique de déneigement. Un représentant du C.A. était présent.

Dossiers liés à la mobilité et à la sécurité routière

Programme de soutien à la mobilisation

Dans le cadre de sa Stratégie sur la sécurité routière 2020-2021, la Ville a mis de l'avant un programme d'aide visant à soutenir un CQ ainsi qu'un Conseil d'établissement ou un Comité de parents d'une école qui souhaiterait réaliser un projet de sensibilisation ou de mobilisation des citoyens en matière de sécurité routière. Le montant de la subvention pouvant être attribué à chaque organisme demandeur est de 3 000 \$ par projet, par an. Les organismes admissibles peuvent mettre leurs budgets en commun pour présenter un projet de plus grande ampleur.

Depuis la mise en place de ce programme, le C.A. a soutenu financièrement le projet du Conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu (1 an) et celui du Conseil d'établissement de l'École des Deux-Moulins (5 ans).

Cette année le C.A. a déposé à la Ville une demande de 3 000 \$. Une somme de 1 500 \$ pour appuyer la 6e année du projet de l'école des Deux-Moulins. L'autre partie de 1 500\$ a été réservée pour continuer le projet d'impression et de distribution de pancartes visant à sensibiliser les conducteurs de véhicules automobiles à diminuer la vitesse de circulation dans les rues du quartier. La demande de citoyens souhaitant installer ces pancartes devant leur résidence est très forte. Cette année, une centaine de pancartes ont été distribuées. Le C.A. a géolocalisé les adresses où les affiches ont été installées, de façon à vérifier leur distribution sur le territoire et afin de faciliter leur récupération.

Sensibilisation de la Ville à des problématiques particulières

En cours d'exercice, les membres du C.A. peuvent constater, par eux-mêmes ou par des commentaires des résidents, des situations comportant certains risques pour la sécurité. Ces situations sont alors rapportées à la Ville par une résolution adoptée en rencontre publique. Des résolutions ont été votées en ce sens.

Partage de la route et sécurité routière

Le CQ est régulièrement avisé de problématiques de sécurité concernant la conduite des cyclistes et le manque de règles encadrant les nouveaux véhicules électriques individuels. Étant donné la suspension temporaire du programme de soutien à la mobilité par la Ville, le C.A. recommande à la Ville de mettre en place rapidement de nouvelles mesures et actions de sensibilisation à cet égard auprès de la population.

Sécurité en période de déneigement

Le CQ est régulièrement interpellé par les résidentes et résidents du quartier inquiets de la sécurité des piétons et des enfants lors des opérations de déneigement, particulièrement dans les zones scolaires. Le C.A. recommande à la Ville de mettre en place de nouvelles mesures et actions de sensibilisation à cet égard auprès de la population et des déneigeurs privés, telles que des activités familiales pour mieux faire connaître la nouvelle politique de déneigement, l'exposition d'un engin de déneigement avec une animation autour, sensibilisation aux angles morts, étudier la situation autour des écoles concernant la sécurité avec les déneigeurs privés, etc.

Sécurité autour des écoles et du Parc de la Montagne-des-Roches

La sécurité autour des écoles Guillaume-Mathieu et Parc-Orléans ont été régulièrement abordées avec les conseillers municipaux, entre autres en lien avec la vitesse et la densité de circulation automobile autour de ces écoles.

L'installation d'un passage piétonnier au Parc de la Montagne-des-Roches, près de l'avenue Talmont a aussi été demandée et son installation est prévue en 2026.

Subvention pour favoriser la biodiversité

La Ville de Québec a ouvert un nouvel appel de projets pour les conseils de quartier afin de mener des projets de mobilisation et de sensibilisation à la biodiversité à l'échelle locale. Le CQ a décidé de déposer un projet.

Élaboration d'un nouveau plan d'action

Le plan d'action du CQ est arrivé à échéance en 2025. Le C.A a demandé une subvention à la Ville afin de le soutenir dans l'élaboration d'un nouveau plan d'action. La subvention lui a été accordée. Cette subvention permettra entre autres d'obtenir un accompagnement pour la tenue d'ateliers d'échanges avec les personnes résidant dans le quartier. Un questionnaire en ligne sera aussi créé afin de recueillir leurs idées et préoccupations. Les activités se tiendront en 2026.

Plan d'action



En 2022, le C.A. a procédé à un renouvellement de son plan d'action pour les trois prochaines années. Il s'est donné quatre grands objectifs qui se déclinent en quelques sous-objectifs et qui ciblent plusieurs mesures et actions. Le plan d'action complet est présenté à l'annexe 1.

Un nouveau plan d'action sera élaboré en 2026.

Sommaire financier



En 2024, le Conseil de quartier des Jésuites a dépensé 1 425,75 \$ pour ses opérations courantes. Cette somme d'argent a principalement servi à couvrir les frais liés à la rédaction des procès-verbaux des rencontres publiques.

Le Conseil de quartier a aussi été partenaire financier du Conseil d'établissement de l'École des Deux-Moulins (1 500 \$). Pour ce faire il a bénéficié d'une subvention de 3 000 \$ de la Ville en vertu du programme de soutien à la mobilisation. La partie inutilisée de la subvention sera utilisée pour la réimpression de pancartes de sensibilisation au respect des limites de vitesse en 2026.

Le conseil de quartier a également reçu une subvention de 9 500 \$ pour la mise à jour du plan d'action à la suite d'activités de consultation.

Par ailleurs, la Ville a accordé au CQ une subvention de 1775,00 \$ pour compléter son budget de fonctionnement. Le rapport financier complet est présenté à l'annexe 2.

Annexe 1

Plan d'action 2022-2025



Sphère 1 : Contribuer à la qualité de vie du quartier des Jésuites

Objectifs	Mesures	Actions
1.1 Harmoniser le partage de la voie publique afin de favoriser la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes	Appuyer les initiatives favorisant le respect des limites de vitesse par les automobilistes, une signalisation routière claire et visible, et adaptée à toutes les catégories d'âges, un éclairage adéquat des rues et l'aménagement de trottoirs	Identifier des secteurs problématiques où la signalisation peut être améliorée selon des enjeux de sécurité et soumettre des propositions de changement Faire le suivi de ces demandes de changement concernant l'adaptation de la signalisation
1.2 Améliorer la sécurité dans les zones scolaires du quartier	Appuyer les initiatives des écoles du quartier pour améliorer la sécurité des corridors scolaires et de l'environnement immédiat des écoles primaires, secondaires et collégiales, ou pour sensibiliser les enfants à la sécurité	Appui financier et appui des initiatives
1.3 Faciliter la mobilité durable et active des citoyennes et citoyens	Appuyer les initiatives pour augmenter le nombre de pistes cyclables dans le quartier Soutenir la mise à niveau des trottoirs pour la sécurité des piétons et le déplacement des familles et personnes à mobilité réduite Supporter l'accélération de l'implantation du service du RTC ÀVélo dans le quartier	Interventions auprès des conseillers municipaux pour que le plan d'implantation rejoigne les quartiers de Charlesbourg le plus rapidement possible



Objectifs	Mesures	Actions
1.4 Bonifier la canopée urbaine et la qualité des espaces verts	<p>Appuyer les initiatives de verdissement : plantation d'arbres et embellissement avec bacs à fleurs et aménagements comestibles</p> <p>Améliorer et augmenter le mobilier urbain dans les espaces verts du quartier</p>	Faire le suivi des actions de la Ville en matière de gestion des espaces verts non exploités ou aménagés du quartier

Sphère 2 : Soutenir la vie communautaire dans le quartier

Objectifs	Mesures	Actions
2.1 Stimuler la qualité de vie de quartier et le maillage intergénérationnel	Soutenir les initiatives des organismes communautaires et des citoyennes et citoyens en ce sens	
2.2 Solidifier les liens entre les organismes de Charlesbourg, le conseil de quartier et l'arrondissement pour favoriser la concertation locale et le tissu social	<p>Utiliser les réseaux sociaux pour favoriser le partage d'information et la concertation</p> <p>Favoriser la présentation des projets des organismes lors des assemblées du conseil de quartier</p>	

Sphère 3 : Mettre en valeur l'entrepreneuriat local

Objectifs	Mesures	Actions
3.1 Soutenir l'entrepreneuriat local et une pluralité de commerces de proximité	<p>Appuyer la mise en place d'un regroupement des entreprises de Charlesbourg</p> <p>Identifier un leader qui pourrait favoriser ce regroupement et agir comme lien avec le CQ et les élus</p>	

Sphère 4 : Stimuler la participation citoyenne

Objectifs	Mesures	Actions
4.1 Amplifier le rayonnement du conseil de quartier	<p>Recruter de nouveaux administrateurs du Conseil de quartier tant que tous les postes n'auront pas été pourvus</p> <p>Augmenter la présence des citoyennes et citoyens aux assemblées mensuelles du conseil de quartier</p> <p>Alimenter la page Facebook du CQ et augmenter sa fréquentation par des invitations ciblées aux organismes communautaires du quartier</p> <p>Informers le Journal Metro des orientations stratégiques du CQ et de son plan d'action 2022-2023</p>	<p>Augmenter le nombre de publications sur les réseaux sociaux ainsi que les partages</p> <p>Augmenter le nombre de personnes abonnées sur les réseaux sociaux</p> <p>Participer aux activités des autres organismes communautaires dans le quartier (au moins 2)</p>



Objectifs	Mesures	Actions
4.2 Stimuler les communications par différents canaux entre les citoyennes et citoyens et le conseil de quartier	<p>Faire connaître le conseil de quartier</p> <p>Relayer les besoins des citoyens concernant l'aménagement des parcs, artères et secteurs commerciaux, et la protection des espaces verts</p>	
4.3 Écouter les besoins et enjeux des citoyennes et citoyens	<p>Recueillir les préoccupations des citoyennes et citoyens par le biais de leurs demandes, plaintes et pétitions lorsque ces dernières sont estimées légitimes</p> <p>Obtenir périodiquement de la Ville une compilation des demandes et plaintes logées par les citoyens du quartier</p>	<p>Effectuer un suivi de chaque demande ou plainte portée à l'attention du conseil de quartier</p>
4.4 Collaborer avec les autres conseils de quartier sur les enjeux communs	<p>À définir</p>	

Annexe 2

États financiers au 31 décembre 2025



État des résultats pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025

	2025	2024
REVENUS		
Subvention – Ville de Québec (fonctionnement)	1 775,00 \$	1 280 \$
Subvention – Ville de Québec (Programme de sécurité routière)	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Subvention pour initiative en consultation citoyenne	9 500 \$	-
Ristourne – Desjardins	1,56 \$	1,42 \$
Total des revenus	14 276,56 \$	4 281,42 \$
DÉPENSES		
Frais de fonctionnement	1 425,75 \$	1 685,15 \$
Projet Grand ménage	-	91,55 \$
Projet de l'école des Deux-Moulins (sécurité routière)	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Projet de pancarte « Ralentissez » (sécurité routière)	0,00 \$	1 120,44 \$
Total des dépenses	2 925,75 \$	4 254,70 \$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	11 350,81 \$	26,72 \$

Bilan au 31 décembre 2025

	2025	2024
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	12 832,30 \$	1 485,57 \$
Total de l'actif	12 832,30 \$	1 485,57 \$
PASSIF		
Surplus affectés		
Montant dédié à la sécurité routière non utilisé	1500 \$	903,56 \$
Montant dédié aux initiatives en consultation citoyenne non utilisé	9500,00 \$	-
Total du passif	11 000,00 \$	903,56 \$
SOMMAIRE DU BILAN		
Fonds net	1832,30 \$	582,01 \$

